



La lettre d'information de la vie communale Juillet 2017 N°61

Editorial : Respect et de convivialité pour vivre ensemble

Nous voilà enfin arrivés en été, cette saison, synonyme de vacances, de repos bien mérité et de belles soirées bien agréables. J'espère que vous pourrez profiter pleinement de cette période propice à la détente, tout en préservant la tranquillité du voisinage bien entendu.

Comme vous l'avez constaté, les étés peuvent être particulièrement caniculaires à HEILIGENBERG. A ce titre, j'invite tout particulièrement les personnes âgées à prendre toutes les précautions usuelles en période de forte chaleur. Par ailleurs, la vigilance et la solidarité de voisinage demeurent les bienvenues.

A l'instar des années précédentes, je vous donne d'ors et déjà rendez-vous aux incontournables moments festifs que nous proposent les associations locales et qui se déroulent dans notre village durant toute la période estivale.

Je voudrais remercier les présidents et l'ensemble des membres de toutes ces associations, qui ne ménagent pas leurs efforts, et qui ne comptent pas leur temps consacré à la bonne organisation et au bon déroulement de ces manifestations. **N'hésitez pas à les soutenir dans leur action.**

Mes remerciements ne seraient pas complets si je n'y associais pas les enseignants, les élèves ainsi que leurs parents pour leur belle fête de fin d'année, qui une fois de plus, a remporté un vif succès indiscutablement bien mérité.

Suite au résultat du sondage lancé auprès des familles de nos élèves au début du mois de juin, et en accord avec l'avis du conseil d'école, j'ai, conformément au nouveau décret relatif à l'organisation du temps scolaire, saisi l'Inspection Académique afin de revenir à la semaine des 4 jours scolaires.

A compter de la rentrée de septembre 2017, les enfants scolarisés à l'école de HEILIGENBERG auront classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, ceci de 8H à 11H30, et de 13H30 à 16H.

Afin d'améliorer le vivre ensemble, il me paraît en outre important d'attirer toute votre attention sur la question de sécurité dans les rues de notre village, et notamment en matière de stationnement gênant et de vitesse excessive.

Je lance un appel citoyen à chaque automobiliste. Il est clair que si chacun respectait les règles du code de la route, en adoptant par exemple une conduite douce, les deniers publics pourrait être consacrés à d'autres priorités. Malheureusement face aux nombreuses et réitérées réclamations pour stationnement gênant et surtout pour vitesse excessive, je me verrai, à contrecœur, contraint de solliciter la gendarmerie afin d'effectuer des contrôles de vitesse et de stationnement sur l'ensemble des rues de notre village.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro et d'agréables vacances.

Votre Maire, Guy ERNST



Informations pratiques

➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale à partir du 1 septembre.

Les horaires d'ouverture à partir de la rentrée seront les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 45 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

L'agence postale sera fermée du mercredi 9 août au mercredi 23 août 2017 inclus.

Nous rappelons aux usagers que, pendant les périodes de fermeture de l'agence postale, les colis et autres recommandés en instance peuvent être retirés à la Mairie de HEILIGENBERG tous les après-midi, du lundi au vendredi.

➤ Ouverture de la déchèterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est à nouveau ouverte tous les samedis de 11h à 12h, durant la période estivale. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autres déchets qui doivent être transportés dans un des centres de collecte du Select'om.

➤ Accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée scolaire de septembre. Suite aux changements d'horaires de l'école, le périscolaire ne sera plus ouvert le mercredi. Ses jours d'ouverture seront le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30.

Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

Vie civique

➤ Utilisation des tondeuses et autres engins à moteur

Nous rappelons les termes de l'article 4 de l'arrêté municipal du 2 mai 2016 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage : *« Les activités de loisirs exercées par des particuliers à l'aide d'outils, appareils ou instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours ou horaires suivants: du lundi au vendredi inclus de 7h à 12h et de 13h à 19h, le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h, le dimanche et jour férié de 10h à 11h. »*

Cet arrêté respecte les moments où chacun aspire au calme, notamment pendant le repas de midi, les soirées ou le dimanche après-midi. Il dégage aussi suffisamment de plages horaires pour laisser à chacun la possibilité d'entretenir sa propriété. Pour prendre connaissance de l'arrêté, rendez-vous sur le site www.heiligenberg.fr.



➤ Désherbage des trottoirs et des abords des propriétés



Nous vous rappelons que la propreté aux abords des propriétés dans les rues sur le domaine public est de la responsabilité des riverains. Ainsi chaque propriétaire est tenu de balayer et de désherber la rue tout au long de l'emprise de sa propriété.

Rappelons aussi que chaque propriétaire est également tenu d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique au-delà de la limite de la propriété et de couper les branches notamment celles qui risquent de créer une gêne pour les usagers ou les installations publiques (éclairage public, ligne téléphonique, ligne électrique, etc...)

Nous remercions ici les riverains qui prennent l'initiative de se conformer à ce point du règlement sanitaire départemental en rendant les rues de notre village agréables pour tous.

➤ Attention aux feux

Avec la sécheresse liée à la saison chaude, le manque d'eau rend la végétation facilement inflammable. Une soirée festive autour d'un barbecue peut se transformer en drame si on ne prend pas grand soin d'éteindre les



braises. Laisser un feu, si petit soit-il, sans surveillance est dangereux. Allumer un feu en forêt est interdit et tombe sous le coup de la loi.

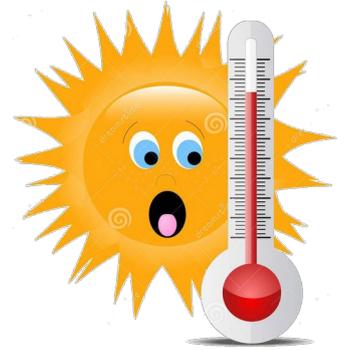
Rappelons aussi que le brûlage des déchets à l'air libre en agglomération **est interdit** par arrêté préfectoral. Outre le fait d'indisposer les voisins, les personnes qui outrepassent cette interdiction s'exposent à des sanctions pénales sous forme d'amende après procès-verbal dressé par la gendarmerie.

N'oublions pas que nous sommes tous le voisin de quelqu'un et que les nuisances que nous produisons nous sont moins évidentes que celles que produit notre voisin. Soyons donc respectueux et tolérants.

➤ **Recommandations à la canicule**

Pendant l'été, les périodes de canicules sont fréquentes et présentent des risques pour la santé. Les personnes les plus exposées en cas de forte chaleur sont les personnes âgées et les jeunes enfants. Nous rappelons ci-dessous quelques règles de conduite à tenir :

- Éviter les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes.
- Maintenir les fenêtres et les volets fermés et les ouvrir la nuit, en provoquant des courants d'air.
- S'il faut sortir, rester à l'ombre. Porter un chapeau, des vêtements légers et amples, de couleur claire. Emporter une bouteille d'eau.
- Boire le plus possible, même sans soif, et continuer à manger comme d'habitude. Ne pas consommer d'alcool.
- Se rafraîchir. Prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou s'humidifier le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur.
- Demander de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur met mal à l'aise.



Nous rappelons que les personnes âgées qui le désirent peuvent se faire inscrire dans le registre des personnes à risques tenu en mairie. Soyons vigilants et soucions-nous des personnes de notre voisinage, surtout si ce sont des personnes âgées isolées qui peuvent se retrouver en situation d'inconfort.

La page communale

➤ **Vente de bois à façonner**

Lors de la vente aux enchères de bois de chauffage issu de la forêt communale de Heiligenberg, une dizaine de lots à façonner ont trouvé acquéreur.

Pour le maire Guy Ernst, cette vente fut une petite vente de bois. Petite d'abord par le nombre de lots proposés: une dizaine. En effet, 7 lots de bois sur pied ont été retirés de la vente. «Ces arbres encore debout sont susceptibles d'abriter des nids d'oiseaux en cette période de reproduction et seront conservés», explique le maire Guy Ernst en guise d'introduction.

Petite aussi par le nombre de personnes présentes dans la salle du Foyer St Michel: une petite douzaine d'acheteurs potentiels se sont déplacés. Petite enfin par la somme récoltée au cours de la vente.

Après que Simon Scheppler, agent de l'ONF, ait rappelé quelques règles essentielles concernant les travaux forestiers, l'adjoint au maire Fabien Metzler a mis aux enchères les premiers lots composés de BIL (Bois Industriel en Long). Ce sont des troncs d'arbres, des grumes, qui normalement sont proposées aux industriels des scieries pour être usinées, mais qui sont boudées par ces derniers parce que trop tordues ou d'une essence de bois non recherchée. Ces grumes sont alors proposées comme bois de chauffage. Néanmoins, pour les façonner, il faut être bien équipé en matériel, ce qui explique l'inexistence des enchères et que deux lots seulement sur les quatre proposés ont trouvé preneur et ont été attribués à leur mise à prix.

Pour les sept lots de fonds de coupe, les enchères n'étaient guère plus animées. Ce qu'on appelle fonds de coupe, ce sont les cimes des arbres et les branches, à l'exception du tronc qui, lui, est devenu BIL. Ce bois est donc plus facile à débiter et intéresse plus le bûcheron amateur ou semi-professionnel. Tous ces lots sont aussi partis à leur mise à prix, sauf un lot, plus disputé que les autres, car il est situé au bord d'un chemin forestier



donc plus facilement accessible. Force est de constater que chacun avait au préalable repéré les lieux et estimé lui-même la conformité du volume de bois annoncé dans les estimations officielles.

A l'issue des enchères, l'enregistrement des achats effectué par le secrétaire de mairie Eddie Witz a révélé un gain total de 1 800 € HT qui sont affectés en recettes au budget communal.

Finalement, tout le monde est reparti satisfait: les vendeurs car tous les lots ont trouvé preneur; les acheteurs qui ont le sentiment d'avoir fait une bonne affaire. Il ne restera plus qu'à se mettre au travail pour que le bois soit débarrassé avant septembre prochain.

➤ Au Conseil Municipal : subventions aux associations

A l'instar des années précédentes et malgré un contexte économique difficile, la commune soutient les associations du village par l'octroi d'une subvention. A cet effet, le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 avril dernier a fixé ce montant à 300 € par association.



➤ Visite de sécurité au Foyer St Michel



Le mercredi 5 juillet, le Foyer St Michel a fait l'objet d'une visite de sécurité réglementaire dans le cadre de la procédure de sécurité visant les ERP (Établissement recevant du Public) de 4^{ème} catégorie. A cet effet, le lieutenant DIFFENBACHER du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Bas-Rhin est venu inspecter les locaux et vérifier la conformité des éléments de sécurité des installations.

Dans le rapport établi à l'issue de la visite, aucune réserve n'a été formulée quant au fonctionnement du Foyer qui pourra, comme avant, être utilisé pour toutes les manifestations privées et associatives dans le respect du règlement par les différents usagers.

La page des travaux

➤ Des travaux à notre église paroissiale

Notre église St Vincent a fait l'objet de différents travaux d'inspection et de réparation :

- ✓ **Réparation de la porte d'entrée** : Le système de fermeture de la massive porte d'entrée présentait une cassure au niveau des ferrures qui maintiennent les loquets fermés. A différents endroits, ces ferrures ont été ressoudées et remises en peinture.
- ✓ **Inspection du toit** : Depuis quelques temps, en cas de pluie, la façade de l'église présentait des traces de ruissellement. Pour inspecter le toit, la location d'une nacelle pour grande hauteur a été nécessaire. On a donc procédé au curage des gouttières, des chenaux et autres gargouilles. Ainsi, il a été constaté que certaines gouttières étaient percées à différents endroits. Si certains trous ont pu facilement être réparés, pour d'autres, il a fallu procéder au remplacement de parties de gouttières.
- ✓ **Étanchéification des ouvertures du clocher** : Lors de fortes pluies d'orage, il était de plus en plus fréquent que l'eau s'infilte à l'intérieur du clocher et dégouline jusque dans l'entrée de l'église. Ces infiltrations avaient lieu au niveau des portes donnant sur les balcons extérieurs sous lesquels l'eau de la pluie battante était refoulée. Les travaux de maçonnerie ont été effectués pour faire barrage et canaliser les écoulements vers l'extérieur.
- ✓ **Réparation de l'angélus** : La sonnerie de l'angélus et plus généralement celle qui rythme les heures présentait des signes de faiblesse par un tintement aléatoire voire inexistant. Ainsi, le système électromécanique de fonctionnement a du être revu et réajusté.



➤ Travaux au Floessplatz



Du côté du Floessplatz se situe « le bout du bout » du ban communal de Heiligenberg. Néanmoins, du chemin qui mène vers ce lieu compris dans le ban de Mollkirch, une portion d'une dizaine de mètres se situe encore sur notre territoire. Et sur cette portion est située une passerelle en bois qui se dégrade régulièrement. Afin de consolider le bord d'attaque de ce pont, l'équipe municipale a renforcé cet espace qui s'était détérioré en y coulant du béton. Nous voudrions remercier ici l'entreprise BERNHART qui, lors de la réfection de la partie privée de ce chemin a inclus la partie située sur notre ban communal.

➤ Élargissement des rues

Certaines parties de nos rues ne sont pas bordées de façades de maisons, mais longent des talus qui petit à petit, sous l'effet du ravinement des eaux, empiètent de plus en plus sur la chaussée. Les effets de ces phénomènes ont été visibles dans la rue du Niederweg et dans la rue du Château. L'équipe communale a donc loué un engin de terrassement pour enlever ces débords et reprofiler la rue. Une rue dont l'élargissement bien visible a été apprécié par les riverains.



La page de l'intercommunalité

➤ Les « Détours Religieux » sont passés par Heiligenberg

L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig organise chaque année, tous les quinze jours pendant l'été, le mercredi soir, des « Détours Religieux » destinés à mettre en valeur le patrimoine de ce territoire. La première édition de la saison 2017 a eu lieu ici, à Heiligenberg où quelques 150 personnes au total s'étaient données rendez-vous. Il y avait des touristes plutôt habitués de cette



formule pour découvrir des lieux insolites de la région. Il y avait des habitants des communes de la comcom de Molsheim, venus découvrir ce village haut perché qui a rejoint depuis peu cette communauté de communes. Il y avait des curieux venus d'encore plus loin, attirés par la connaissance de ce village que l'on voit surtout d'en bas lorsqu'on s'enfonce dans la vallée de la Bruche. Il y avait aussi des habitants du village même, nouveaux résidents de la commune venus parfaire leur connaissance de leur nouvel environnement. Tous mus par la même curiosité de découvrir l'église St Vincent, un bel édifice plutôt imposant pour une commune aussi petite.

D'abord, l'adjoint Jean-Paul WITZ a emmené tout ce monde faire un petit tour dans la rue du Château, la bien nommée. Cela a permis d'apprécier le vaste panorama vers l'entrée et la sortie de la vallée de la Bruche, un point de vue qui justifiait la présence d'un château dont on ne connaît avec certitude ni la date de construction, ni la date de destruction et qui, si on en croit la légende, a été construit par le diable en personne et détruit par l'archange St Michel, un des Saints de la paroisse.

C'est d'ailleurs la chapelle du château qui fut l'église de Heiligenberg jusqu'en 1865, date à laquelle les 460 habitants d'alors entreprirent la construction de l'église actuelle. Une église à côté de laquelle le visiteur découvre un monument aux morts au style assez remarquable, flanqué de la statue de St Vincent qui trônait autrefois sur la fontaine principale de village.



Ensuite, Marie-Paule Koenig, présidente du Conseil de Fabrique a pris le relais pour présenter l'église St Vincent. Dès qu'on y pénètre, on est frappé par l'architecture de l'édifice, de style néo-gothique, tout en grès rose provenant des carrières alentours, avec des piliers imposants soutenant une impressionnante hauteur de voûte et doté d'un orgue qui fut construit par les facteurs d'orgues Stiehr et Mockers. Un orgue dont Victor Weller en fit une description remarquablement détaillée. Le tout présentant une acoustique d'ensemble remarquable. C'est ce qu'ont voulu démontrer les choristes et musiciens dans le concert clôturant cette visite. D'abord la chorale

ADOMISOL a interprété plusieurs chants de son répertoire. Ainsi, en particulier les chants slaves «L'eau coule» et «Dostoino iest» ont exacerbé l'émotion qui émane de ces mélodies qui emplissent l'espace et vous reviennent tout en harmonie jusqu'au fond de l'âme.

Un espace musical dont a pris possession l'orgue sous la maîtrise de Guillaume Nussbaum, accompagné à la flûte à bec par Claire Secordel. A travers des sonates de Telemann, Zipolini et Vivaldi, les notes légères de la flûte à bec et celles majestueuses de l'orgue, délivrées de façon magistrale par les deux artistes, ont résonné sous les voûtes de l'église pour finalement charmer les oreilles d'un public ravi. Un pur moment de bonheur musical!

La vie du village

➤ Commémoration du 8 mai

Le 8 mai, la population de Heiligenberg s'est rassemblée autour du monument aux morts pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Après les discours de Marcel MISERT, président de l'UNC et du Maire Guy ERNST, les élèves de l'école primaire du village ont lu le discours du ministre. Après le dépôt des gerbes, l'assemblée a observé une minute de silence, avant d'entonner l'hymne national pendant que les sapeurs-pompiers de la section Still-Heiligenberg rendaient les honneurs. Finalement, tous les participants se sont retrouvés au Foyer St Michel pour partager le verre de l'amitié.



➤ Départ de Mathieu SMOLIK



Le 1^{er} juillet dernier, notre ouvrier communal Mathieu Smolik a quitté son poste de Heiligenberg pour une nouvelle affectation à la Ville de Haguenau. Mathieu avait débuté sa carrière professionnelle en entrant au service des habitants de Heiligenberg en août 2009 comme contractuel, jusqu'au 1^{er} décembre 2009 où il a été engagé en contrat CAE durant 1 an jusqu'au 30 novembre 2010. Ensuite, il fut engagé comme stagiaire le 1^{er} janvier 2011 et titularisé le 1^{er} janvier 2012 comme agent technique 2^{ème} classe. Pendant toutes ces années, nous avons pu apprécier la disponibilité et le dévouement de Mathieu pour de nombreux services allant de l'entretien du patrimoine communal à la résolution de menus problèmes tant à l'école, au foyer St Michel ou ailleurs. Dans son nouveau poste, il sera affecté au service du mobilier urbain. Nous lui souhaitons

beaucoup de réussites et de satisfactions tant dans sa vie professionnelle que personnelle.

➤ Silence! On tourne !

Le 21 juin, Heiligenberg a servi de cadre au tournage du film « Aux animaux la guerre », une adaptation du roman du même nom écrit par Nicolas Mathieu. Les prises de vues ont eu lieu dans la vallée sur la route départementale et celle qui monte vers la village côté ouest. Ce jour-là, la portion de route entre les deux montées vers Heiligenberg a été bloquée et interdite à la circulation.

Ce film sera diffusé sur France 3 sous forme de série de 6 fois 52 minutes. Il est réalisé par Alain Tasma et verra dans les rôles principaux Roschdy Zem, Olivia Bonamy, Tcheky Karyo et Rod Paradot. Cette diffusion est prévue en 2018.

« L'histoire se déroule dans les Vosges et relate le désarroi d'une centaine d'ouvriers se retrouvant sur le carreau suite à la fermeture de leur usine. Quand Martel, syndicaliste qui planque ses tatouages, ou Bruce, le bodybuilder sous stéroïdes ont la mauvaise idée de kidnapper une fille sur les trottoirs de Strasbourg pour la revendre à deux caïds qui font la pluie et le beau temps entre Epinal et Nancy, tout va très vite...

« Aux animaux la guerre », c'est le roman noir du déclassement, des petits Blancs qui savent désormais que leurs mômes ne feront pas mieux qu'eux et qui vomissent d'un même mouvement les patrons, les arabes, les riches, les assistés, la terre entière. » Le tournage a lieu en Alsace du 19 juin au 14 août, sur d'autres lieux, notamment à Grendelbruch, au garage Castagna et au restaurant Au pot au Feu.



➤ Concours Communal des Maisons Fleuries



Le Concours Communal des Maisons Fleuries est reconduit en 2017. Au cours de l'été, un jury passera dans le village pour repérer les maisons au fleurissement remarquable visible de la rue. Ce sont ces maisons qui seront retenues et qui participeront au concours communal. **Alors...A vos mains vertes !**

Remercions ici toutes celles et tous ceux qui, sans ménager leur peine, embellissent notre cadre de vie.

La vie de la Paroisse Saint Vincent

➤ Première communion.

Le 1er mai dernier, cinq enfants du village ont fait leur première communion à l'église St Vincent de Heiligenberg. La messe a été célébrée par le curé Marc D'Hooge assisté du diacre Arsène Buchholzer. Pour ces premiers communiant, cette célébration est l'aboutissement d'une longue période de préparation et de cheminement dans l'approfondissement de leur Foi, accompagnés par leur cathéchète Sylvie Blattner. Ainsi, symboliquement, au cours de la messe, ils ont construit leur église dont la première ébauche en bois avait été magnifiquement taillée par Fabien Metzler.



PHOTO HAXAIRE TECHNIC

Les premiers communiant de cette année sont: Marie Mertz, Maëlle Metzler, Anne Laure Schmitt, Thibau Muller et Louanne Lopez.

➤ L'orgue de l'église a été accordé



Périodiquement, l'orgue Stiehr et Mockers de notre église paroissiale nécessite qu'on y procède à une opération de maintenance plus ou moins approfondie. Pour cela, il faut vérifier la sonorité et l'accord de chaque tuyau correspondant à chaque note de chaque registre que comprend l'orgue. C'est l'entreprise Muhleisen qui a été chargée de cette mission. Le facteur d'orgues a donc inspecté chacune des innombrables notes, a vérifié sa hauteur, a décelé les sonorités parasites dues la plupart du temps à des poussières qui se sont introduites dans les tuyaux. Tout un éventail de techniques de diagnostic et de réparation a été mis en œuvre.

Nous voulons remercier ici l'organiste Lucie Karcher qui a assisté le facteur d'orgues durant toute cette opération en manœuvrant les touches du clavier pendant que le technicien se faufilait dans la forêt des tuyaux. Associons à ces remerciements Victor Weller, jeune organiste, qui n'a pas ménagé sa peine pour tester et diagnostiquer les faiblesses qui sont apparues ces derniers temps.

La vie associative

➤ La Maïkür au Rocher du Corbeau.

La traditionnelle Maïkür, la marche matinale du 1^{er} mai a rassemblé une soixantaine de personnes, parfois venues de fort loin, pour entamer dès 5 heures et demie du matin un parcours surprise défini par Roland Kauffer. Cette fois, le groupe a quitté le village en empruntant la rue du Hohlweg qui était autrefois le chemin d'accès vers la vallée avant que la rue neuve ne soit construite. Après une remontée vers le Niederweg, l'autre chemin d'accès, le groupe s'est dirigé vers le Rocher du Corbeau. Chemin faisant, dans l'ambiance lumineuse du jour qui se lève, chacun a pu apprécier le spectacle de la nature printanière qui s'éveille.



Au retour, après deux heures de marche, les membres de l'association Le Montgolfier, organisateurs de cette sortie, ont accueilli les randonneurs dans la grande salle du Foyer St Michel que Betty et Jean-Claude Macé avaient décorée pour la circonstance. Après un verre de bienvenue fort apprécié, tout ce monde s'est installé autour de la table où les organisateurs avaient préparé un bon petit déjeuner revigorant auquel les convives ont fait honneur. Mais pas de mai sans muguet : la tradition a été respectée car chacune des dames participantes s'est vu offrir son brin de muguet.

La vie à l'école

➤ La maternelle au Parc Animalier

Les élèves de la classe maternelle de l'école de Heiligenberg ont effectué une sortie en bus au Parc Animalier de Sainte Croix. Accompagnés de parents, les enfants ont commencé par visiter la ferme et ont pu caresser les animaux domestiques, notamment les petits chevreaux. Ensuite, il fut question du loup, un animal sauvage qui selon un conte bien connu ne fait pas bon ménage avec les chevreaux. Ce fut tout l'enjeu de cette visite: démystifier la cruauté qu'on prête trop souvent au loup. D'abord, à travers un spectacle qui permit au loup de se défendre: «Oui, je mange d'autres animaux, mais c'est pour me nourrir!» Ensuite en se rendant à l'enclos des loups et en les découvrant en chair et en os et avoir, par une animatrice du parc, des explications sur le mode vie de ces animaux impressionnants certes, mais sans aucune humeur agressive. Une observation qui a pu se faire de façon rapprochée, car les loups, eux aussi curieux, sont venus très près pour inspecter la petite foule bariolée. Ravis et rassurés, les enfants sont montés dans le petit train qui leur a fait découvrir l'ensemble du parc avec d'autres animaux sauvages et domestiques plus ou moins impressionnants.



➤ Du changement dans l'équipe enseignante

A la fin de la présente année scolaire, Mme Christine DRAPIER quittera son poste à l'école de Heiligenberg. En effet, sa demande de mutation à l'école de Plaine a été honorée. Nous la remercions pour le travail accompli au bénéfice de nos enfants de la classe maternelle et nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions professionnelles et personnelles dans son nouveau poste.

C'est Mme Laurence HILBRUNNER qui a obtenu son affectation de son poste à l'école de Dachstein sur ce poste d'adjointe dans notre école. Elle prendra en charge les enfants de la classe maternelle, en collaboration avec Mme Catherine FRISON, Directrice de l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Mme HILBRUNNER et lui assurons notre soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

➤ Les horaires de l'école à la rentrée de septembre

Suite aux dernières élections présidentielles, l'application des nouveaux rythmes scolaires a été assouplie et permet aux communes qui le désirent de revenir aux quatre demi-journées de classe. Afin de se conformer du mieux possible à la volonté des parents, la municipalité a effectué un sondage. Ce sondage a révélé une forte majorité de parents désirant revenir à la semaine de 4 jours (21 pour, 2 contre).



Le Conseil d'école, composé du personnel enseignant, des représentants des parents d'élèves et ceux du Conseil Municipal, a également émis unanimement un avis favorable à la semaine de 4 jours. Ainsi, la demande a été faite auprès de l'Inspection Académique qui a donné son accord pour un retour aux horaires de classe suivants : **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 11h30 et de 13h30 à 16h. Ces horaires entreront en vigueur dès la rentrée prochaine.**

➤ Fête de l'école

Ce samedi matin régnait une joyeuse effervescence aux abords du Foyer St Michel. C'est que les élèves se préparaient pour entrer en scène et proposer chants, sketches et saynètes à un public essentiellement familial dans une salle comble. Un public conquis et ravi si on en juge par le nombre d'appareils photos et autres smartphones ou caméras qui immortalisaient les différentes prestations. Il faut dire le thème retenu, les contes, avaient de quoi intriguer et amuser l'auditoire. Une interprétation qui permit aux personnages de ces contes de s'exprimer avec une liberté désopilante.



Ce furent d'abord les petits de la maternelle qui en costume des 3 petits cochons ou des chevreaux ou encore de nains ont permis au grand méchant loup de se défendre pour se défaire d'une réputation somme toute inquiétante.

Ensuite c'était au tour des grands qui ont présenté une pièce où il était question de rejouer «Le Petit Chaperon Rouge». Mais quel micmac dans ce conte! -C'était aussi le titre de la pièce- En effet, tous les personnages bien



connus se sont retrouvés là où on ne les attendait pas à tenir des rôles décalés. Ainsi, la princesse s'est retrouvée avec le petit chaperon blanc chez la mère-grand avec le prince charmant et les trois petits cochons pour le plus grand bonheur d'un public sous le charme qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Les parents d'élèves, eux aussi, s'étaient mis en quatre pour assurer la partie restauration de midi.

Quant aux enfants, il pouvaient s'exercer à différents jeux d'adresse où ils gagnaient des lots avec un plaisir non dissimulé ou présenter aux parents l'exposition sur les oiseaux, un projet environnemental qu'ils avaient mené au cours de l'année scolaire.

La Directrice Catherine Frison n'a pas manqué de souligner la grande implication des partenaires de l'école, parents, enseignants, personnel communal et municipalité dans le bon déroulement de cette fête et plus généralement toutes leurs actions au long de l'année. Elle leur adressé ses plus vifs remerciements.

➤ Fabrication de nichoirs

Cette année, toute la classe élémentaire a travaillé autour d'un projet Nature. Il a eu pour but de faire découvrir le patrimoine naturel près duquel les élèves vivent, souvent sans s'en rendre compte. Il visait à les rendre attentifs à sa nécessaire protection. Ils ont découvert les espèces d'oiseaux qui vivent chez nous, les menaces qui pèsent sur certaines et les mesures pour les sauvegarder.



Le dernier volet de ce projet a été la fabrication de nichoirs. Avec l'aide des employés de la commune, chacun a pu assembler son nichoir qu'il a emporté chez lui. Tous pourront l'installer afin d'offrir aux oiseaux cavernicoles un endroit qui remplacerait les cavités des arbres.

Le compte-rendu de ce projet est visible dans son intégralité sur le site www.heiligenberg.fr. Vous y trouverez également la présentation d'autres activités.

➤ Du matériel pédagogique pour l'école

Grâce aux différentes actions et ventes organisées par les parents d'élèves, le bénéfice de ces ventes leur a permis d'acheter du matériel pédagogique pour notre école. Ainsi, les classes ont été dotées de livres pour la bibliothèque, de ballons, de cerceaux, de frisbees et de matériels divers de motricité.

Les déléguées de parents d'élèves remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans les différentes actions organisées tout au long de l'année.



L'accueil périscolaire

Avec la fin de l'année scolaire, l'accueil périscolaire ferme également ses portes. Depuis septembre dernier, 21 enfants sont inscrits et fréquentent plus ou moins régulièrement cette structure. Les moyennes de fréquentation se situent autour de 9 à midi et de 6 le soir, le mercredi aux alentours de 2. Sur l'année scolaire 2016/2017, environ 1345 repas ont été distribués à midi.

A la rentrée prochaine, l'accueil périscolaire accueillera à nouveau les enfants inscrits. Néanmoins, suite au changement des horaires de l'école, le périscolaire adaptera ses horaires. Ainsi, il ne fonctionnera plus le mercredi. Ses horaires d'ouverture seront donc les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30**. Rappelons aussi que, pour être accueilli, un enfant doit être inscrit au préalable à la mairie. Le dossier d'inscription est disponible au secrétariat ou téléchargeable sur le site communal (www.heiligenberg.fr)



Fête Nationale

Cérémonie de commémoration

La cérémonie de la Fête Nationale aura lieu **le jeudi 13 juillet 2017**.

- **19 heures** : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, avec la participation de la Section Still-Heiligenberg des Sapeurs-Pompiers, de la chorale Sainte-Cécile, de l'Amicale des Anciens Combattants et des associations locales.
- **19 h 30 au Foyer St Michel** :
 - Remise de récompenses aux jeunes diplômés du village
 - Remise de chocolats aux enfants de l'école présents à la cérémonie.
 - Verre de l'amitié.



Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.

Invitation aux jeunes ...

Le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies de la Fête Nationale qui auront lieu **le jeudi 13 juillet**.

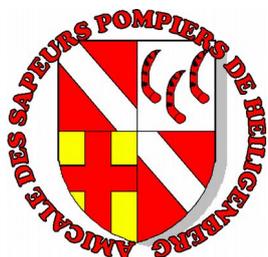
En ce jour de Fête Nationale, les jeunes collégiens, lycéens et étudiants ayant réussi leurs examens seront mis à l'honneur. A cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau.

Dans le respect de la tradition, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie recevront le traditionnel chocolat de la Commune.



Nous lançons un appel à signalement des jeunes concernés pour éviter d'oublier un jeune diplômé. Les jeunes (ou leurs parents) se signaleront dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la Mairie par téléphone au 03.88.50.00.13 avant le 13 juillet à midi ou par un courrier déposé dans la boîte aux lettres ou par courriel à l'adresse de la mairie (mairie@heiligenberg.fr). Veuillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG a le plaisir de vous inviter au



BAL POPULAIRE GRATUIT

au Foyer ST Michel

avec un FEU D'ARTIFICE

Samedi 15 juillet à partir de 19H30



A cette occasion, nous organisons un repas et serions heureux de compter sur votre présence.

MENU : Bœuf à la broche
Crudités
Dessert



Prix : 13 € Enfant jusqu'à 12 ans : 8 €

Les membres de l'Amicale passeront pour la vente des tickets-repas.

Pour tout renseignement ou réservation, veuillez contacter :

Fabien METZLER (03.88.50.10.40)

Christian REPIS (03.88.48.95.62)



Prochaines manifestations

Dimanche 23 juillet 2017

Marché aux Puces

L'Amicale des Pompiers et l'Association de Tir St Michel de Heiligenberg organisent leur 17^{ème} Marché aux Puces

- Prix de l'emplacement de 5 mètres minimum : forfait de 10 € + 2 € le mètre supplémentaire
- Restauration sur place: sanglier à la broche (7,- €) et tartes flambées (le soir).

**Pour les inscriptions et renseignements, téléphonez au :
03.88.50.16.18. ou 03.88.50.12.28. ou 06.82.16.99.08.**



Circulation réglementée : Pour cette journée du dimanche 24 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie.

Seront fermés à la circulation, de cinq heures du matin à 18 heures : la rue de la Batteuse, la rue des Champs, la rue du Niederweg, la rue Oberweg, la rue du Montgolfier, le lotissement Danneck et la rue Principale à partir de la place de l'église. La desserte du village se fera en sens unique : montée par le CD 704 et descente par le CC1 (vers Dinsheim).

Nous remercions les riverains de ces rues de prendre leurs dispositions.

Samedi 29 juillet

L'association Le Montgolfier organise une sortie en car au

MONDIAL AIR BALLONS

le plus grand rassemblement international de montgolfières

à **CHAMBLEY** en Meurthe et Moselle

Départ de Heiligenberg à 2 heures du matin - Arrivée à Chambley vers 6 heures pour le premier envol des montgolfières - Journée libre sur le site – nombreuses animations - Retour à Heiligenberg vers 22 heures.

Cette sortie est ouverte à tous. La participation est de 15 € par personne pour le transport en car. Inscriptions auprès de Roland KAUFFER au 03.88.50.12.31 (Attention : le nombre de places dans le bus est limité)

ATTENTION : La journée pétanque prévue ce jour-là est annulée.



Dimanche 13 Août 2017 à partir de 11h00

L'association des « Old, West Texas Rangers » de Heiligenberg est heureuse de vous inviter à sa

Fête du HOLY MOUNTAIN SALOON

Au menu à midi :

Repas western (13 €)

- Bœuf à la broche
- frites, petits pois, carottes
- Dessert, café

Merci de réserver auprès de Richard ERNST au 03.88.50.05.94 au plus tard le 7 août)



Samedi 12 août à partir de 18h : Soirée tartes flambées

Dates à retenir



- **Jeudi 13 juillet à 19 heures** : cérémonie de la Fête Nationale au monument aux morts et remise d'un cadeau aux jeunes diplômés au Foyer St Michel
- **Samedi 15 juillet à partir de 19h** : Bal populaire du 14 juillet organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Foyer St Michel.
- **Dimanche 23 juillet** : marché aux puces dans les rues du village
- **Samedi 29 juillet** : Sortie au Mondial Air Ballons. La journée pétanque prévue ce jour-là est annulée
- **Dimanche 13 août** : fête Western des Old West Texas Rangers au Holy Mountain Saloon

ETAT CIVIL

➤ Grands anniversaires

Nous souhaitons un bon anniversaire à nos concitoyens :

- Mme LINK Marguerite qui a fêté ses 97 ans le 2 mars dernier
- Mme KLEIN Marie-Jeanne qui a fêté ses 80 ans le 4 juin dernier
- M. SIMEONI Antonio qui a fêté ses 80 ans le 14 juin dernier

➤ Mariages: Nous félicitons pour leur mariage :

- ◆ Guillaume HENNY et Marie GEILLER, qui se sont mariés à HEILIGENBERG le 1er juillet 2017
- ◆ Carlos GARIJO et Magali LAUER, qui se sont mariés à HEILIGENBERG le 7 juillet 2017

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie commune.

➤ Décès : Nous déplorons le décès de :

- M. SCHERRER Serge, 38 A rue du Berger, survenu le 15 mai 2017.

A la famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : mairie@heiligenberg.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la *Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig* :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : Guy ERNST, Jean-Paul WITZ, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Anny KAUFFER, Jean-Claude MACE, Christian BENDELE, Emilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS.

Diffusion prévue le 11 juillet 2017

Tirage : 280 exemplaires